



Batteries au lithium à risque

GRAND CONSEIL On a encore en tête ces terribles images de l'impressionnant incendie de l'usine de recyclage Precycling à Reconvilier survenu en décembre dernier. Sa cause? Les fameuses batteries au lithium. Les départs de feu causés par ce métal alcalin se multiplient. Indispensable pour les batteries rechargeables (plus de 70% de l'utilisation mondiale) des portables, cigarettes électroniques et voitures électriques par exemple, le lithium pose de vrais défis sécuritaires en raison de son inflammabilité. Au contact de l'eau et/ou de l'air, le lithium est sujet à des réactions chimiques hautement inflammables. Par conséquent, l'eau est proscrite pour éteindre un incendie causé par une batterie. Des mousses spécifiques sont requises.

Changer les mœurs

Ces nombreux risques liés à ce métal alcalin – dont l'Australie est le principal producteur (46%) – ont fait l'objet d'une interpellation déposée au **Grand Conseil** par l'élu de Bienne et président de la députation francophone Karim Saïd. «Bien que ces batteries jouent un rôle essentiel dans la transition énergétique et la mobilité douce, elles comportent des risques significatifs lorsqu'elles ne sont pas correctement éliminées. Cette technologie a émergé tellement vite que nous sommes un peu dépassés pour gérer correctement son recyclage», relève le socialiste. Il a proposé au **Gouvernement bernois** d'agir sur deux axes: renforcer les moyens des centres de tri et davantage sensibiliser la



Le centre de recyclage de Reconvilier avait subi un incendie juste avant Noël 2024 à cause de batteries au lithium. ARCHIVES

population afin qu'elle élimine correctement ces batteries.

«Elles sont souvent jetées dans la poubelle ménagère... Il y a une vingtaine d'années, une énorme campagne nationale de sensibilisation sur le recyclage du PET a porté ses fruits et a changé les mœurs des gens. Une action similaire pour les déchets contenant du lithium serait souhaitable», ajoute celui qui se dit globalement satisfait des réponses du **Conseil exécutif** bien que celui-ci ne veuille pas directement introduire des mesures, estimant que cette problématique est nationale et doit donc être traitée au niveau fédéral. «Je vais encore bien étudier ces réponses et on verra si je dépose une motion pour demander des actions **cantonales**», termine le Biennois. JGI